

TALENTUEUSES

SESSION 2025-2026

APPEL A CANDIDATURES POUR LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE

Qu'est-ce que le programme Talentueuses ?

Talentueuses est un programme qui favorise l'égalité professionnelle. Il s'adresse à des femmes, hautes-fonctionnaires, pour les aider à se projeter dans des emplois de direction.

Les Talentueuses sont ainsi accompagnées dans l'affirmation, le développement et l'expression de leurs qualités professionnelles. L'objectif est de leur permettre de dépasser les freins qui, malgré la qualité de leur parcours et leurs compétences, les brident dans leur volonté d'évolution professionnelle. L'enjeu est de leur donner l'envie de se positionner sur les postes ambitieux auxquels leurs parcours les destinent, avec les meilleures chances de succès.

Piloté par la Délégation interministérielle à l'encadrement supérieur de l'État (DIESE), le programme est mis en œuvre par l'Institut national du service public (INSP). Il combine coaching collectif, coaching individuel, co-développement, mentorat (à l'issue du programme), rencontres de femmes inspirantes, conférences, ateliers et moments informels.

Ouvert aux candidates des trois fonctions publiques, il permet une intégration dans une promotion interministérielle et inter-fonctions publiques. Il crée entre les participantes un collectif de ressources et d'appui.

Objectifs

- Développer sa connaissance de soi (confiance et estime de soi, gestion de émotions et de la pression, dépasser ses croyances limitantes, etc.)
- Incarner son leadership (soi en tant que leader, pitcher de façon impactante, etc.)
- Oser entreprendre (son équilibre de vie, CNV etc.)

A qui est destiné le programme Talentueuses ?

Le programme Talentueuses est un programme inter-fonctions publiques.

Il s'adresse, pour la fonction publique hospitalière, à des femmes qui remplissent les conditions suivantes :

- directrices d'hôpital (DH) : actuellement adjointes, qui souhaitent accéder pour la première fois, dans les 8 à 18 prochains mois, à des emplois supérieurs¹ dans l'une des trois fonctions publiques mais qui se sentent bridées dans cette ambition par des freins internes,
- les directrices d'établissement sanitaire, social et médico-social (D3S), actuellement adjointes ou cheffes (hors cheffes sur emploi fonctionnel D3S), qui se sentent bridées, par des freins internes, dans leurs ambitions, dans les 8 à 18 prochains mois, vers des emplois supérieurs d'une des trois fonctions publiques,

et qui sont, à cette échéance, statutairement éligibles (pour la FPH, conditions rappelées dans le décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 relatif aux emplois supérieurs de la fonction publique hospitalière).

De plus, vous devez être sur votre poste actuel depuis au moins 2 ans au 1^{er} janvier 2026.

Les candidates s'engagent à être assidues au programme organisé en 3 modules (3 jours pour les modules 1 et 2 ; 2,5 jours pour le module 3), ainsi qu'une journée de regroupement, sur un peu moins d'un an en résidentiel, en région parisienne.

¹ Pour la FPH, au sens du décret n° 2020-959 du 31 juillet 2020 relatif aux emplois supérieurs de la FPH

Les candidates auront pris soin de requérir l'avis favorable de leur supérieur hiérarchique pour leur candidature, c'est-à-dire leur chef d'établissement pour les adjointes ou l'Agence Régionale de Santé pour les cheffes.

Les frais de transports seront à la charge de l'établissement employeur de la participante.

Comment candidater ?

Vous avez jusqu'au 18/07/2025 23h59 (heure de Paris) pour remplir le formulaire en ligne via le lien suivant :

<https://demat.social.gouv.fr/commencer/aac-talentueuses-fph-2026>

Vous devez remplir le formulaire de candidature et y adjoindre :

- Un CV à jour ; ① *le CV ne doit pas dépasser 2 pages* ;
- Vos deux dernières évaluations

Le nombre de place est de 15 pour la FPH.

Les dossiers devront répondre aux critères de candidature. Seront également appréciées les lignes de force de votre profil professionnel, permettant d'identifier tout ou partie des caractéristiques suivantes :

- Votre projet professionnel à court terme ;
- Vos motivations à intégrer un programme comme Talentueuses et vos besoins ;
- La qualité de votre parcours, de vos expériences, des compétences développées utiles aux fonctions supérieures auxquelles vous prétendez dans un avenir proche ;
- Ce que vous avez envie d'apporter à la promotion Talentueuses et votre capacité à intégrer un collectif.

Les candidatures seront analysées et sélectionnées par le Centre National de Gestion en lien avec la DIESE.

Quelles sont les prochaines étapes ?

- ⇒ **Date et heure butoirs de réception des dossiers de candidature : vendredi 18 juillet 2025 à 23h59 (heure de Paris)**
- ⇒ **Réunion du comité de sélection : première quinzaine de septembre**
- ⇒ **Notification de la décision aux candidates : fin septembre**
- ⇒ **Début du cycle de formation : décembre 2025**
- ⇒ **Durée du programme : environ 1 an**